

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **48 (1912)**

Heft 8

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

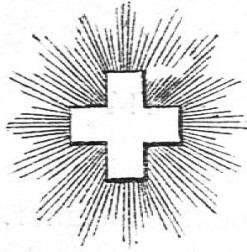
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : Tolstoï éducateur. — *Le sens pratique à l'école.* — *Chronique scolaire : Vaud, Neuchâtel, Jura bernois.* — PARTIE PRATIQUE : *En classe.* — *Langue maternelle.* — *Leçon de choses.* — *Rédaction.* — *Arboriculture.* — *Récitation.* — *Calcul oral.* — *Comptabilité.* — *Problème pour les maîtres.*

TOLSTOÏ ÉDUCATEUR

Depuis la mort de l'illustre slave, les critiques s'acharnent sur son œuvre et s'efforcent de caractériser l'écrivain, le romancier, l'historien ou le philosophe. Ici, la tâche est aisée, relativement. Elle l'est moins dès qu'il s'agit de dire ce qu'a été son activité comme maître d'école et sa philosophie de l'éducation.

Car Tolstoï a été un enseignant. Il a été pédagogue, théoricien d'abord et praticien ensuite. Après avoir recherché les bases philosophiques de l'éducation et en avoir constaté l'absence, il mettra la main à la pâte et nous montrera comment il conçoit la pratique de l'éducation. Il n'y a rien là qui doive surprendre. Un homme, dont un seul mot, la bonté, résume toute la vie et toute l'œuvre, devait se sentir attiré vers les problèmes de l'éducation populaire. Son amour des humbles devait porter ce généreux esprit vers les enfants du peuple, ces déshérités, ces misérables *moujiks* du gouvernement de Toula. Aussi bien le voit-on, à trois reprises, s'occuper de l'organisation d'écoles et même, à un moment donné, prendre la direction d'une classe.

La plus prolongée de ces tentatives est celle qui va de 1860 à 1862, encore est-elle interrompue par un assez long voyage dans l'Europe occidentale.

Tolstoï qui, instinctivement, se méfie des professionnels diplô-

més, porteurs de nombreux parchemins ou de brevets multiples, pense que tout le monde peut enseigner, à la condition expresse de suivre le conseil de Rousseau : prendre le contrepied de l'usage. Aussi bien ne va-t-il pas s'attarder à conquérir des brevets et des grades. Il se contentera de se renseigner et de voir ce qui se fait autour de lui, en Allemagne, en France et en Angleterre.

Son voyage d'études le conduit d'abord à Leipzig. Il n'est guère satisfait de ce qu'il y voit, à en juger par quelques notes de son *Journal* : « Terrible. Prière pour le roi, des coups, tout au régime du bâton, des enfants effrayés et paralysés. » Il quitte bientôt la ville saxonne et, entre deux stations, lit une histoire de la pédagogie. Toute cette science en *isme*, philanthropinisme, pestalozzianisme, concentrisme, etc., ne lui dit rien qui vaille. A Kissingen, il fait la connaissance de Jules Froebel, le neveu et continuateur du maître de Keilhau.

Puis nous le trouvons en France. Des îles d'Hyères, où il a accompagné son frère souffrant, il va visiter les écoles de Marseille. En 1860, la France n'avait pas encore organisé son enseignement public et l'on comprend que l'enquêteur soit profondément déçu. « Le programme des classes consiste à apprendre le catéchisme, l'histoire sainte et l'histoire générale, les quatre opérations, l'orthographe et la comptabilité... Résultat navrant : « pas un élève ne savait résoudre le plus simple problème roulant sur une addition ou une soustraction, alors qu'avec des chiffres abstraits ils faisaient aisément et rapidement de longues opérations, multipliaient des milliers par des milliers. » Alors déjà, on reprochait à l'école française, comme on le voit, le gribouillage inutile du papier ou de l'ardoise, les opérations de calcul longues d'une aune, quand l'enfant est incapable de trouver la solution aux questions les plus simples posées dans les limites de la table de multiplication. Aux questions de l'histoire de France, à l'annoncée et rabâchée, les enfants répondaient avec assez d'assurance. Un beau jour, cependant, Tolstoï eut l'idée de les interroger dans un ordre différent de celui du manuel ; alors il apprit avec stupéfaction de la bouche d'un écolier, « qu'Henri IV avait été tué par Jules César ! » Les écoles de Londres, où il s'arrête, ne lui plaisent pas davantage, et celles

d'Allemagne, où il repasse en rentrant en Russie, ne valent pas mieux. A Weimar, comme à Berlin, il est désappointé. Diesterweg, l'auteur du *Guide des instituteurs allemands*, lui apparaît comme un pédant froid, sans cœur, qui s'imaginait guider et développer l'âme des enfants au moyen de règles et de préceptes ».

Pourvu de ces quelques lectures et rapides observations et de ce mince bagage pédagogique, Tolstoï va se mettre à l'œuvre, mais avant de voir sa classe en action, il convient de fixer deux points de sa philosophie, qui éclaireront toute son activité pratique : l'un concerne le progrès et l'autre la nature de l'instruction, de ce qu'on est convenu d'appeler le savoir.

L'auteur de *Guerre et Paix* ne croit pas au progrès. Il n'en a pas la superstition. Il est dégagé de ce préjugé. Dire que le progrès est la loi de l'humanité est aussi déraisonnable que de dire que tous les hommes sont blonds, sauf les bruns. » Il n'est rien moins que prouvé que le progrès matériel et moral marche d'un pas égal avec la diffusion des lumières, de la science, de l'instruction en un mot. Phénomène incompréhensible. On tire une loi générale pour toute l'humanité de la comparaison d'une petite partie de l'humanité, en Europe, quant à son passé et à son présent. Le progrès, prétend-on, est la loi générale de l'humanité, seulement ceci ne s'applique pas à l'Asie, à l'Afrique, à l'Amérique, à l'Australie, c'est-à-dire à un milliard d'hommes. Nous avons observé la loi du progrès dans la principauté de Hohenzollern, qui a 3000 habitants, nous connaissons la Chine, qui a 200 millions d'habitants et qui nie toute notre théorie du progrès, et nous ne doutons pas un moment que le progrès ne soit la loi générale de toute l'humanité, et que nous qui croyons au progrès n'ayons raison et que ceux qui n'y croient pas aient tort !... Et cependant le bon sens me dit que si la plus grande partie de l'humanité, tout ce qu'on appelle l'Orient, ne reconnaît pas la loi du progrès, mais au contraire la nie, cette loi n'existe pas pour l'humanité ; seule une partie de l'humanité a foi en elle. Moi, comme tous ceux qui sont affranchis de l'idée du progrès, je ne vois qu'une seule chose : que l'humanité croit, que les souvenirs du passé s'accumulent aussi bien qu'ils disparaissent, que les travaux du passé souvent servent de base aux travaux du

présent et souvent sont un obstacle pour eux, que le bien-être des hommes tantôt augmente dans un endroit, dans une couche et dans un sens, tantôt diminue..., que je ne puis trouver aucune loi générale de la vie de l'humanité et que subordonner l'histoire à l'idée du progrès, c'est aussi facile que de la soumettre à n'importe quelle idée ou fantaisie historique.

» Je dirai plus. Je ne vois aucune nécessité de rechercher les lois générales de l'histoire ; j'ajoute que c'est impossible. La loi générale éternelle est écrite en l'âme de chacun. La loi du progrès et du perfectionnement est écrite en l'âme de chaque homme et ce n'est que par erreur qu'elle est transportée dans l'histoire, où elle devient un bavardage oiseux et vide, qui conduit à la justification de chaque insanité et du fatalisme. »

(*A suivre.*)

LE SENS PRATIQUE A L'ÉCOLE

Un pédagogue américain fait dans *World's Work*, le procès de l'instruction donnée en son pays aux jeunes filles. On eût pu croire que les Yankees, en gens éminemment pratiques, savaient donner à leurs enfants une instruction avant tout pratique ; il n'en est rien. Il ne sera peut être pas inutile de voir ce que cet écrivain pense et ce qu'il propose.

M. le Dr Benjamin R. Andrews regrette que l'on fasse trop de théorie, qui n'intéresse pas les élèves et leur est superflue dans la vie. Et l'on néglige — ou presque — les choses vraiment importantes dans la vie d'une femme.

Ce dédain pour les nécessités pratiques de la vie se rencontre dans toutes les phases de l'éducation donnée aux jeunes filles.

Voyons dans les écoles élémentaires. Qu'y trouvons-nous ? Epellation, grammaire, arithmétique, exercices de lecture, d'écriture, de calcul, notions de géographie, d'histoire... Et la vie pratique ? Absente ! Cependant, les élèves commencent à comprendre quelque chose ; elles pourraient apprendre à s'orienter dans la vie. Où apprendront-elles cela ? Hors de l'école, à la maison, dans la rue, sur les places de jeu, dans les jardins publics.

A l'école secondaire, même phénomène. La jeune fille attaque l'histoire littéraire, l'histoire politique, les sciences naturelles, le latin. Toutes choses très belles, mais peu utiles à une femme, dont l'éducation pratique se fait en dehors de l'école et, parfois, malgré l'école.

La situation ne change pas à l'école supérieure. Pour les garçons, on a créé de nombreux instituts professionnels spéciaux où chacun peut se préparer au métier pour lequel il se sent des prédilections.

Pour les femmes, rien de semblable. Celles qui veulent acquérir une instruction supérieure ne voient s'ouvrir devant elles que les cours de culture littéraire générale, de telle sorte que, munie de son diplôme de fin d'étude, elle n'a que

deux alternatives : ou vivre en femme oisive, ou se vouer à l'enseignement.

M. Andrews reconnaît pourtant qu'il existe en son pays des femmes douées d'une large vision de la vie et capables de se rendre utiles dans les manifestations les plus variées de l'activité sociale. Mais ces belles qualités sont dues bien plus au milieu dans lequel elles ont vécu qu'à l'influence exercée sur elles par l'école.

Notre pédagogue est persuadé que, dans un avenir rapproché on donnera à l'éducation féminine une direction moins pédantesque et plus pratique.

Ici et là, aux Etats-Unis, commencent à s'ouvrir et à prospérer des écoles qui préparent les jeunes filles à entrer d'une façon plus utile dans le monde.

Ainsi, à New-York, dans le faubourg de Manhattan, il existe une école qui permet de deviner ce que seront les classes élémentaires de l'avenir. Quiconque les visite a l'impression de se trouver dans un monde nouveau. Dans les salles d'étude, au lieu des petits bancs, on voit des tables de travail ; à cela sont annexés divers locaux qu'on n'est pas accoutumé à voir dans de semblables écoles : une bibliothèque et une salle de lecture où les élèves comprennent que les livres peuvent fournir d'actives suggestions dans n'importe quel moment de la vie ; une grande cuisine et un réfectoire, où elles apprennent à préparer un bon petit repas à peu de frais ; — une salle pour l'enseignement des travaux féminins ; — une grande salle pour les réunions. Sur le toit de l'édifice, on remarque une série d'engins de gymnastique très pratiques, un jardin, une minuscule scène où les écoliers s'exercent à réciter, à déclamer.

Dans cette école, chaque matière de l'enseignement est plus qu'apprise, elle est vue par les écolières. Cela répond parfaitement au but de l'instruction primaire, qui doit viser non pas tant à remplir le cerveau de l'élève de notions abstraites, mais plutôt à lui faire saisir le mécanisme de la vie sociale, à le rendre capable de juger de la valeur de ses propres aptitudes, de ses goûts, de façon qu'à la fin de ses études il puisse choisir, en connaissance de cause, la profession à laquelle il se sent le mieux et le plus naturellement préparé.

L'école moyenne, selon un système rationnel d'éducation, doit fournir à l'écolière l'occasion d'acquérir les notions du métier préalablement choisi à la sortie de l'école primaire.

Dans ce domaine, une saine réforme s'inaugure aux Etats-Unis, aussi bien dans les méthodes d'enseignement que dans l'organisation des classes. A Chicago on a ouvert de nombreuses écoles professionnelles féminines pour les jeunes filles qui, à la fin de la scolarité primaire, ne peuvent consacrer que deux ans à l'acquisition des connaissances nécessaires à l'exercice d'une profession.

Dans une grande ville de l'Ohio, que l'auteur ne cite pas, il existe depuis quelques années une école professionnelle excellente. Elle offre des cours spéciaux aux jeunes filles et aux fillettes. Là, une miss qui doit arriver en peu de temps à gagner sa vie, devient, en quelques années, dessinatrice, gouvernante, sténographe, modiste, couturière, infirmière, etc.

Rochester possède une école qui forme en particulier des directrices de grandes cuisines. Les élèves, à côté de l'enseignement théorique, s'initient à tour de rôle

à la direction de la cuisine de l'Institut, lequel héberge plus de 200 élèves. Les diplômées trouvent facilement d'excellents emplois. L'une est directrice d'un restaurant ouvert par une industrie de Rochester à l'usage de ses employés. Cette directrice gagne 6000 fr. par an. Une autre est à la tête d'un restaurant de St-Louis qui, auparavant, ne faisait pas ses affaires et qui réalise aujourd'hui un bénéfice de 1500 fr. par mois. Les meilleurs restaurants de Boston sont également dirigés par d'anciennes élèves de Rochester. (A suivre.)

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — S. P. V. Assemblée des délégués. — L'assemblée annuelle des délégués de la Société pédagogique vaudoise est convoquée pour le samedi 9 mars, à 9 1/2 h. du matin, dans le bâtiment de l'Ecole normale, à Lausanne.

L'ordre du jour comprend :

- a) Rapport du Comité.
- b) Rapport de la Commission de gestion.
- c) Fixation de la cotisation à la Caisse de secours.
- d) Subvention au Musée scolaire.
- e) Choix des sujets à mettre à l'étude dans les conférences de districts.
- f) Congrès de 1914.
- g) Propositions du Comité.
- h) Propositions des Sections.
- i) Divers.

Il est rappelé qu'un congé officiel est accordé par le Département de l'Instruction publique aux délégués, moyennant avis donné à l'avance aux commissions scolaires respectives.

***** Augmentation de traitement.** — Le Conseil communal d'Avenches, sur préavis municipal, vient d'augmenter de deux cents francs le traitement annuel des trois instituteurs et quatre institutrices de la localité. Nos félicitations pour ce beau geste et à qui le tour ?
A. D.

NEUCHÂTEL. — Une retraite. — M. A.-P. Dubois vient de donner, pour raison de santé, sa démission de directeur des écoles primaires du Locle.

M. Dubois a droit à un repos bien mérité, car il laisse derrière lui une carrière pédagogique féconde et appréciée. Il fut d'abord et pendant une année instituteur en troisième classe primaire, puis il passa onze ans à l'Ecole secondaire, et depuis vingt-huit ans il assume la lourde tâche de la direction des écoles primaires. C'est ainsi quarante années d'une activité incessante au service du Locle et de l'école populaire. Tous ceux qui ont eu affaire à M. A.-P. Dubois garderont le souvenir d'un homme conciliant et toujours prêt à rendre service.

Ajoutons que M. Dubois envoyait souvent à l'*Educateur* des correspondances très goûtées de nos lecteurs sur les questions orthographiques et grammaticales.

***** Conférences officielles dans les districts (suite).** — A la Chaux-de-Fonds, c'est Mlle A. Hunkeler avec M. E.-P. Graber qui fonctionnent comme rapporteurs. Cette conférence a pris les trois conclusions suivantes :

Les tâches ont un rôle éducatif ; elles peuvent rendre des services à l'enseignement et il est loisible d'en donner.

L'instituteur s'appliquera à donner peu de tâches.

Les tâches seront toujours supprimées à la veille d'un congé.

Enfin, au Locle, après rapport de Mlle R. Huguenin, institutrice au Locle, et de M. M. Montandon, instituteur aux Brenets, la conférence prend les conclusions suivantes :

Les tâches ont un rôle éducatif. Le corps enseignant peut en donner dans les limites suivantes : une heure dans le degré supérieur ; une demi-heure dans le degré moyen et un quart d'heure dans le degré inférieur.

Ces travaux devront être préparés en classe ; ils seront une application des leçons données.

Il faut préférer les tâches orales aux tâches écrites.

Les tâches seront supprimées pour le lundi.

Pour que les jeunes filles aient moins de travaux domestiques il importe que leur programme soit révisé, surtout en histoire et en arithmétique.

Tous ces rapports ont naturellement donné lieu à des discussions ; chacun sait combien nos régents neuchâtelois aiment à discuter ; ces échanges de vues intéressantes bien que pas très nouvelles, ont pu convaincre que deux courants d'idées sont en voie de formation à ce sujet. L'un veut le maintien des devoirs domestiques pour diverses raisons dont les conclusions citées plus haut sont le reflet et qu'il est bien inutile de vouloir répéter. Et l'autre courant d'idées tend à réclamer résolument la suppression totale des tâches. Peu apparent encore, ce mouvement n'a pas semblé rallier beaucoup d'adeptes dans les districts de Neuchâtel, de Boudry, du Val-de-Travers et du Val-de-Ruz. Par contre on rencontre de ses adhérents à la Montagne. Le reflet de cette tendance est à remarquer par exemple à la Chaux-de-Fonds dont la 1^{re} conclusion :

Les tâches ont un rôle éducatif, elles peuvent rendre des services et il est loisible d'en donner,

ainsi du reste que la deuxième :

L'instituteur s'appliquera à donner peu de tâches.

n'ont rien d'aussi affirmatif ni d'aussi décidé que les conclusions adoptées ailleurs et disant par exemple :

Les tâches *doivent* être maintenues.

On a bien mitigé ça et là ce *doivent* par des considérations tendant à prouver que les tâches orales sont préférables aux tâches écrites, mais on a aussi jusqu'à un certain point renforcé ce *doivent* par des bases de durée de ces tâches. Encore qu'il soit fort difficile d'apprécier la durée des devoirs domestiques, c'est peut-être s'aventurer trop loin que de fixer des temps. On sait combien sont diverses les capacités des écoliers d'une classe, et on sait également, que tel élève emploiera une heure à faire un travail que le maître aura évalué à la moitié de ce temps, tandis qu'un autre élève n'y emploiera que 10 ou 15 minutes.

Il sera intéressant de suivre les progrès de ce mouvement d'abolition des tâches à domicile et d'y noter les manifestations nouvelles, qui ne sauraient tarder beaucoup de se produire. Il faut dire aussi, et ces considérations ne sont pas à

négliger, que plus d'un partisan convaincu des tâches l'est par nécessité. Et dans plus d'une conférence, on a entendu résonner cette note: il y a beaucoup de congés, dans certains endroits campagnards particulièrement; il y a un examen de sortie auquel correspond un programme qu'il faut parcourir et il faut bien donner des tâches pour parfaire le travail exécuté en classe.

Enfin la question des tâches a pris chez nous un regain de jeunesse par cette manifestation de courants contraires et nos conférences en furent plus intéressantes, plus utiles à l'école et plus profitables à tous et à toutes. L. Q.

JURA BERNOIS. — Porrentruy. — La mutualité scolaire de cette ville est en pleine voie de prospérité. A fin décembre 1911, sa fortune se montait à 3134 fr. 65. Pendant le dernier exercice 26 sociétaires malades ont reçu des indemnités pour un total de 386 fr. 80.

**** Moutier.** — Les journaux annoncent la publication de la deuxième édition des *Tableaux synoptiques* des autorités communales, cantonales et fédérales et de leurs attributions par M. C. Rorny, directeur des écoles primaires de Moutier. Ces tableaux rendent d'excellents services dans les cours complémentaires et dans les écoles primaires du cours supérieur. On ne peut que les recommander. H. GOBAT.

† **Hippolyte Sauvant.** — Hippolyte Sauvant, instituteur retraité, est décédé à Bévillard le 30 janvier dernier dans sa 73^{me} année. Il était né à Bévillard le 13 juin 1839 et comme un grand nombre d'instituteurs de son époque, il avait fait des études assez sommaires sous la direction de M. Huguelet, instituteur à l'école supérieure de Tramelan. L'école normale de Porrentruy avait été fermée aux élèves-régents du Jura réformé par un gouvernement réactionnaire. En 1857, Sauvant fut breveté aux examens de Sonceboz. Il prit la direction de l'école unique de son village natal et passa à la classe supérieure quand il fallut créer une deuxième classe. Après 38 ans d'enseignement, il prit sa retraite en avril 1895 et passa les dernières années de sa vie entouré des soins dévoués de sa parenté; souffrant d'une maladie intermittente, il était resté vieux garçon. Sauvant était le type de l'instituteur de son époque. Foncièrement bon, au cœur d'or, il avait poussé l'esprit méthodique jusqu'à établir un horaire d'été et un horaire d'hiver pour l'emploi de ses journées dans sa retraite. Il lisait beaucoup, possédait une assez bonne bibliothèque et une collection de manuscrits: sermons, travaux écrits de ses élèves, travaux pédagogiques, etc. Sauvant a été pendant 23 ans le secrétaire attitré du synode de cercle de Moutier. Dans la cérémonie funèbre qui s'est déroulée au temple de Bévillard en l'honneur du défunt, M. O. Sautebin, instituteur à Reconvilier, a parlé au nom des collègues, M. Charpié, pasteur à Bienne, au nom des anciens élèves de M. Sauvant, et le pasteur de la paroisse, M. Gerber, au nom des autorités locales. Ajoutons que les instituteurs du district de Moutier ont exécuté un chœur de circonstance dont les paroles sont dues à M. F. Jabas, instituteur à Court. H. GOBAT.



PARTIE PRATIQUE

EN CLASSE

Dictées d'examen.

Voici bientôt les examens, aussi, est-il de saison de vous faire part des réflexions que faisaient, l'autre jour, quelques instituteurs de la Côte.

Chaque année, le Département nous envoie, pour les examens, une feuille imprimée qui contient sept dictées. Dans une classe à plusieurs degrés, nous dit la circulaire habituelle, il n'est fait qu'une seule dictée par degré. Mais l'inconvénient de ce système, c'est que certaines classes font la dictée de première année (avec tous les élèves du degré) ou celle de troisième année. On voit quelle différence cela peut faire pour les notes d'examen.

Nous aimerions mieux le système suivant, qui nous semble plus logique : le Département n'envverrait qu'une seule dictée par degré. Les élèves de première année s'arrêteraient à un certain point. Ceux de deuxième année continueraient un peu plus loin et, enfin, ceux de troisième année écriraient le morceau en entier.

De cette façon, la dictée serait uniforme pour tout le canton dans chaque degré.

L'idée n'est d'ailleurs pas toute neuve : en 1908, le Département nous avait envoyé une dictée intitulée « Le chat » pour le degré intermédiaire. Les élèves de première année n'en ont écrit qu'une partie et ceux de deuxième année l'ont faite en entier. C'était presque le système que nous préconisons aujourd'hui, sauf que la dictée était faite pour élèves de deux années, tandis que nous la voudrions pour élèves de trois années.

Cela simplifierait les choses et le Département n'aurait à faire imprimer que trois dictées au lieu de sept, comme cela se fait actuellement.

A. RIEBEN.

LANGUE MATERNELLE (Suite).

XII

I. ENTRÉE EN MATIÈRE : **Un bon père de famille.**

II. LECTURE. — VOCABULAIRE. — ANALYSE. — COMPTE RENDU.

Au tableau noir :

1. M. Gervais est contremaître dans une fabrique de meubles. Ouvrier consciencieux, adroit, vaillant à la besogne, il gagne de bonnes journées. Son patron l'a en grande estime et le traite comme un ami.

2. Son travail achevé, M. Gervais s'empresse de rentrer à la maison. Il se plaît dans sa demeure, toujours propre et bien tenue. Il aime à passer ses soirées avec sa femme et ses enfants.

3. Après le souper, M. Gervais examine les travaux de classe de Jeanne et de Pierre. Les devoirs sont bien écrits, les leçons bien apprises. Le père est satisfait de ses enfants. Jeanne et Pierre peuvent s'amuser jusqu'à l'heure du coucher.

GRAMMAIRE : Les qualificatifs en **x**.

Au tableau noir, les mots difficiles :

1. Le contremaître, la fabrique, le fabricant, l'ouvrier, l'ouvrière, le patron, l'estime; — consciencieux, adroit, vacillant; traiter.

2. La femme; il se plaît, il s'empresse.

3. Le travail, les travaux, le coucher, la leçon apprise, le devoir bien écrit; — satisfait; — examiner.

III. ELOCUTION.

1. Où travaille M. Gervais? Qu'est-ce qu'un menuisier? Qu'est-ce qu'un ébéniste? Qu'est-ce qu'un contremaître? Qu'est-ce qu'un patron? Qu'est-ce qu'un ouvrier consciencieux? adroit? Que signifie l'expression « vaillant à la besogne »? M. Gervais a-t-il toujours gagné de bonnes journées. Pourquoi son patron l'a-t-il toujours en grande estime? Que doit faire un écolier pour mériter la confiance et l'amitié de son maître?

2. M. Gervais s'attarde-t-il au cabaret? Son travail achevé, pourquoi rentre-t-il tout de suite à la maison? Pourquoi se plaît-il dans sa demeure?

3. Que fait M. Gervais après le souper? Pourquoi examine-t-il les travaux de classe de ses enfants? Jeanne et Pierre sont-ils de bons écoliers? Vos devoirs sont-ils toujours bien écrits? Savez-vous toujours vos leçons? A qui faites-vous plaisir quand vous travaillez bien à l'école? M. Gervais est-il un bon père de famille? aimez-vous votre père?

IV. IDÉE MORALE :

Un bon père est une providence pour sa famille.

V. EXERCICES D'ORTHOGRAPHE ET DE GRAMMAIRE.

Au tableau noir :

L'ouvrier consciencieux. — L'ouvrière consciencieuse. — Un abricot savoureux. — Une pêche savoureuse.

Faire trouver la règle.

Les qualificatifs terminés par **x** changent **x** en **se** au féminin. (Tableau noir).

Remarque :

Doux fait douce.

Roux fait rousse.

Faux fait fausse.

Dictées : les textes 1, 2 et 3.

2. Ecrivez les qualificatifs suivants au féminin.

Poreux, rugueux, paresseux, soigneux, joyeux, jaloux, spacieux, anguleux délicieux, mousseux.

3. Exercice à mettre au féminin.

Un homme heureux, une... Un jour pluvieux, une... Un raisin doux, une...
Un écolier studieux, une... Un fruit juteux, une... Un calcul faux, une... Un
cheveu roux, une...

A. REGAMEY.

Degrés inférieur et intermédiaire.

LEÇON DE CHOSSES

La neige.

1. Q'avons-nous ordinairement en hiver ?

— De la neige.

2. Comment la nature vous apparaît-elle ?

Tout est blanc, la campagne est uniforme ; si la couche est épaisse, on ne distingue plus guère les routes des prés, les haies parfois disparaissent. Les arbres ploient sous leurs fardeaux, de même les fils du télégraphe. — Faire décrire la beauté de certains arbres. — Tout semble changé, tout semble dormir : *la neige éteint les bruits* ; on n'entend guère que les grelots des traîneaux.

3. Comment la neige tombe.

Avez-vous remarqué comment tombe la neige sur les hauteurs ? En fine poussière, tandis qu'à la plaine elle tombe en flocons plus ou moins gros qui voltigent comme des débris de ouate.

4. La forme des flocons.

Prenez la peine de recueillir des flocons ou plutôt regardez-les tomber sur un objet noir. Faites dire aux enfants ce qu'ils remarquent. Ces flocons ont des formes très diverses ; à l'aide du microscope ou d'une forte loupe on remarque qu'ils sont formés de trois ou six petites aiguilles de glace disposées de façons très diverses. On en peut donner plus de 100 dessins différents. (En reproduire quelques-uns au tableau noir). Faire remarquer la délicatesse, la finesse des flocons, chacun renferme plusieurs fines fleurettes.

5. Maintenant d'où provient la neige ?

Nos enfants ont appris comment se forment les nuages et la pluie. Quand ils ont compris que les nuages ne sont pas autre chose que la vapeur qui est montée des lacs, des mers et des terres, et qu'il suffit d'un courant froid pour transformer la vapeur en gouttelettes, ils comprendront aussi aisément que quand il règne des courants glacés dans le voisinage des nuages ou que ceux-ci arrivent dans des régions froides, la vapeur, au lieu de tomber en gouttelettes, se congèle et forme des aiguilles de glace qui s'agglomèrent en flocons.

Faire trouver la définition de la neige.

La neige est de l'eau gelée qui tombe des nues en légers flocons blancs.

Ces flocons se fondent, redeviennent de l'eau sous l'action de la chaleur.

On peut ajouter quelques mots sur les plaisirs, l'utilité de la neige et sur ses inconvénients, ou en faire une leçon spéciale.

Utilité : Elle protège contre le froid et le gel les plantes et les graines ; elle alimente les sources.

Plaisirs : Les sports, les courses de traîneaux, les boules et bonshommes.

Inconvénients et dangers : Sol rendu glissant pour les hommes et les animaux. Humidité qui occasionne bien des maux. Danger pour ceux qui voyagent de se perdre ou de s'endormir dans la neige.

PLAN DE LA LEÇON : 1. Introduction. 2. La campagne sous la neige, son aspect. 3. Comment elle tombe. 4. Forme des flocons. 5. D'où provient la neige ? 6. Ses avantages et ses inconvénients.

Dictée : Le flocon de neige.

C'est une fleurette, un bijou ravissant, ou plutôt un bouquet de fleurettes tout un écrin de bijoux. Quand la neige tombera doucement, par un temps calme, étendez un drap noir, froid lui-même déjà, pour recevoir les flocons, et voici ce que vous verrez : de petites étoiles ou fleurettes d'une grande légèreté, d'une délicatesse merveilleuse, blanches, transparentes comme le cristal. Chacune d'elles est formée d'un grand nombre de fines et minces aiguilles de glace régulièrement groupées en trois ou six rayons.

(Chaque maîtresse tirera préalablement le vocabulaire approprié à sa classe.)

La neige.

(Petit résumé pouvant servir de rédaction pour le degré inférieur).

En hiver nous avons en général de la neige ; alors la campagne est toute blanche, on ne distingue plus ni routes, ni prés, et l'on entend très peu les bruits.

Quand cette neige reste, elle permet les sports et les courses de traîneaux, mais elle est dangereuse, car le sol devient glissant.

La neige est utile pour la campagne ; elle préserve du gel les plantes semées en automne et elle alimente les sources.

Elle est blanche, légère, douce et éblouissante. Les flocons de neige sont formés de fleurettes à trois ou six branches.

La neige est de l'eau gelée.

LÉA DUFÉY.

Degré supérieur.

RÉDACTION

La rivière,

par Georges Renard. — Livre de lecture Dupraz et Bonjour, p. 254.

Idées principales : 1. Description du vallon. 2. Vagabondages au fil de l'eau. 3. Des plantes variées forment une voûte fleurie au-dessus de la rivière. 4. Tout un peuple d'animaux et d'insectes vivent sur ses bords.

Vocabulaire : (mots à expliquer au tableau noir pendant l'étude du morceau). Les broussailles, les ronces, le fouillis, ensoleillé, la physionomie, flexible, le houblon, les viornes, le scintillement, s'entrelacer, l'alcôve, grignoter, l'air futé, la libellule, l'émeraude, le saphir, s'évanouir.

Remarques : Dans toutes les compositions préparées d'après un texte à analyser, les élèves devront, après lecture faite par le maître, trouver eux-mêmes les idées principales qui forment le plan du sujet. Ils éviteront, dans leur récit, d'employer les pronoms *je* et *tu* qui les obligeraient à suivre trop servilement le texte. On emploiera la troisième personne du singulier, la plus facile dans une description.

Si, dans le voisinage du village, coule une rivière ou un ruisseau, le maître pourra les donner comme sujet tout en conservant le plan ci-dessus.

Sujets semblables : Le ruisseau. — Le marais. — Le fleuve.

Pour l'étude de ces deux derniers sujets, on peut consulter les leçons suivantes : Le marais, par Guy de Maupassant (*Educateur* 1911, p. 581) et Le fleuve, par François Coppée (*Educateur* 1909, p. 190).

PAUL CHAPUIS.

ARBORICULTURE

Nettoyage des arbres fruitiers.

1. *Avantages que présente cette opération.* — Chaque année, pendant la saison morte, le bon agriculteur consacre quelques jours au nettoyage de ses arbres fruitiers. Cette opération donne aux arbres une vigueur nouvelle et assure une fructification plus régulière. Les fruits deviennent plus gros, plus colorés et sont par suite de meilleure qualité. Après le nettoyage, la forme des arbres plaira davantage à l'œil et le verger, dans son ensemble, offrira un aspect plus soigné.

2. *Epoque du nettoyage.* — Le nettoyage peut se faire en automne depuis la chute des feuilles, jusqu'au printemps, à la reprise de la végétation; toutefois, il ne doit pas se faire par un temps froid; ce serait du reste un travail peu agréable.

3. *Comment il faut nettoyer les arbres.* — Il faut enlever les rameaux gourmands développés sur la tige ou les branches; on éclaircit les têtes trop touffues en évitant toutefois les grosses blessures qui sont toujours très longues à cicatriser. On coupe soigneusement toutes les branches sèches et on raccourcit celles qui empêchent l'équilibre de l'arbre.

La suppression des grosses branches doit se faire à ras du tronc, de manière à ce qu'il ne reste pas de chicot. Si on l'exécute avec la scie, il faut rafraîchir la plaie avec un instrument tranchant et la recouvrir de mastic. Il faut éviter de couper trop près du tronc, ce qui fait une large blessure. La section doit être légèrement oblique, la partie supérieure inclinée du côté de la tige.

4. *Nettoyage des vieux arbres.* — On nettoie les vieux arbres en enlevant au moyen d'un racloir les écorces soulevées et les mousses. Les débris doivent être soigneusement ramassés et brûlés, parce qu'ils contiennent beaucoup d'insectes nuisibles.

Les arbres ainsi nettoyés seront badigeonnés avec du lait de chaux. Cette opération ne s'applique qu'à la tige et aux grosses branches.

5. *Rajeunissement des arbres.* — On peut rajeunir les arbres qui ne sont pas trop vieux et dont les branches et le tronc sont exempts de pourriture. Cette opération se fait en supprimant le tiers ou même la moitié de la longueur des branches charpentières. Il faut opérer de préférence en automne ou au commencement de l'hiver.

Quand l'arbre a repoussé, on éclaircit les branches et on équilibre la sève en supprimant l'extrémité des rameaux qui auraient pris un trop grand développement.

Pour faciliter la restauration d'un arbre, on ouvre à l'extrémité de ses racines une tranchée circulaire de 50 à 80 cm. de profondeur, 50 à 70 cm. de largeur et d'un rayon égal à celui de la couronne. On remplit cette tranchée de compost et on recouvre de terre. Les éléments fertilisants ainsi fournis raniment l'arbre épuisé qui produit de nouveau des rameaux et des fruits.

Quant aux sujets trop vieux ou atteints par la carie, il est préférable de les arracher pour en planter des jeunes.

(D'après divers.)

ED. CLERC.

RÉCITATION

Le Savetier.

Pan! pan! Pauvre savetier
Mets-toi vite à ton métier!

Déjà, près de sa femelle,
L'oiseau, chanteur matinal,
Fait un vacarme infernal,
Allons taper la semelle.

Pan! pan! Le temps sera beau,
C'est pour ce soir qu'il les faut!

Ils sont couverts de balafres,
Meurtris, béants, décloués,
De crevasses tatoués
Ainsi que la peau des Cafres.

Demain, dans le sillon roux,
Les souliers à toute épreuve,
Mordront sur la terre neuve
Et feront grincer leurs clous.

Ecoute, un joyeux serin
T'accompagne d'un refrain.

Pan! pan! Brave savetier,
Te voilà dans ton chantier.

Voici les souliers de la plèbe,
Durs, solides et pesants,
Que les robustes paysans
Mettent pour labourer la glèbe.

Pan! pan! Tu sais ton métier,
Vas-y, vaillant savetier.

Travaille sans perdre haleine;
Au rythme d'une chanson,
Frappe le cuir du talon,
Fait ton ligneul, passe l'alène.

Voici les souliers des mioches,
Serviteurs faits pour pâtir,
Ouverts, saignants, vrais martyrs,
Tordus, bancals et bancroches.

Pan! pan! Pour tous les gamins
L'école aura lieu demain.

Le vieux cuir est poussiéreux,
Humble et rude est ta besogne,
Mais tu n'en as pas vergogne,
C'est ainsi qu'on est heureux.

Chante, pauvre savetier,
Il n'est pas de sot métier!

L.-S. PIDOUX.

CALCUL ORAL

Degré supérieur. 1^{re} année.

Escompte. — Récapitulation.

1. Une facture de fr. 750 a subi un escompte de 4 %. Quelle est la diminution? (fr. 30). Quelle somme a-t-on à payer? (fr. 720).
2. Quel est l'escompte 5 % de fr. 3600? (fr. 180).
3. Les achats faits au comptant bénéficient de bons d'escompte 5 %. Combien me fait-on d'escompte sur fr. 84. (fr. 4.20). Que me reste-t-il à payer? (fr. 79.80).
4. Un marchand de bois bénéficie d'un escompte de 2 1/2 % sur une somme de fr. 3200. Combien doit-il payer? (fr. 3120).
5. J'ai acheté 30 kg. de café à fr. 2.50 le kilo. On me fait 4 % d'escompte. Que dois-je? (fr. 72).

6. Louis achète 20 douzaines de couteaux à fr. 18 la douzaine. On lui fait le 2 1/2 % d'escompte. Combien a-t-il à payer ? (fr. 351).

7. Une personne achète 50 m. de drap à fr. 12 le m. Elle obtient un rabais de 6 %. Combien paye-t-elle ? (fr. 564).

8. J'ai reçu des marchandises pour fr. 1800. J'obtiens un rabais de 5 %. Combien ai-je à payer ? (fr. 1710).

9. On escompte au 4 % l'an un billet de fr. 2000 payables dans 6 mois. Combien donnera-t-on ? (fr. 1960).

10. Un billet de fr. 780 a été escompté au 5 %. Quel est le montant de l'escompte pour 4 mois ? (fr. 13).

11. Un paysan a fait une mise de vaches qui a produit fr. 7200. Il négocie ses billets dans une banque qui les lui prend sous 5 % d'escompte. Quelle somme a-t-il reçue ? (fr. 6840).

12. J'ai acheté 4 paires de souliers à fr. 18 pièce. On me fait un escompte de 5 %. Combien dois-je ? (fr. 68.40).

13. Je vends au comptant, sous 5 % d'escompte, 25 kg. de miel à fr. 2.40 le kg. Combien recevrai-je ? (fr. 57).

14. Je dois 2 factures, l'une de fr. 400, l'autre de fr. 600. On me fait un escompte de 2 1/2 %. Quelle somme dois-je livrer ? (fr. 975).

15. Louis doit fr. 3600. Il paye la moitié comptant sur laquelle il jouit d'un escompte de 1 1/2 %. Quel est cet escompte ? (fr. 27). M. L.

COMPTABILITÉ

Echelle. — Répartition de frais.

Pour relier leurs fonds, situés « En Longues raies », à la route communale, 4 propriétaires A, B, C et D ont fait construire un chemin de dévestiture qui leur a coûté: terrain 8,4 a. à fr. 25 l'a.; travaux, soit fossés, terrassements, ponts fr. 200,50; frais de notaire, actes, abornements et divers fr. 78,53.

Quelle part de frais incombera à chacun des propriétaires, le paiement se faisant proportionnellement à la valeur des fonds taxés fr. 25 l'are et qui sont respectivement sur le plan cadastral (Echelle 1/1000): Propriété de A, 2 rectangles de 17,5 cm. $\times$ 4 cm. et 16,4 cm. $\times$ 2,5 cm. et un triangle de 16,4 cm. de hauteur et 3,8 cm. de base; propriété de B, 1 rectangle de 17,5 cm. $\times$ 3,6 cm. et 1 trapèze de 17,5 cm. de hauteur, 4,6 cm. et 3,8 cm. de bases; propriété de C, un trapèze de 17,5 cm. de hauteur, 6,2 cm. et 5,8 cm. de bases; propriété de D, 1 champ irrégulier se divisant en une partie carrée de 8,2 cm. de côté et un triangle de 9,3 cm. de hauteur et 8,2 cm. de base.

CONSTRUCTION D'UN CHEMIN DE DÉVESTITURE.

A. Dépenses.

	F.	C.
Achat de 8,4 a. de terrain à fr. 25 l'a.	210	—
Travaux: fossés, terrassements, ponts	200	50
Frais de notaire, actes, abornements et divers	78	53
Total Fr.	489	03

B. Valeur des fonds desservis.

Fonds.	Dim. sur plan. en cm.	Surface. en a.	Taxe. F. C.	Valeur. F. C.
<i>Propriété de A.</i>				
1 rectangle	$17,5 \times 4$	70		
1 rectangle	$16,4 \times 2,5$	41		
1 triangle	$16,4 \times \frac{3,8}{2}$	31,16		
Total			142,16	25 — 3554 —
<i>Propriété de B.</i>				
1 rectangle	$17,5 \times 3,6$	63		
1 trapèze	$17,5 \times \left(\frac{4,6 + 3,8}{2}\right)$	73,50		
Total			136,50	25 — 3412 50
<i>Propriété de C.</i>				
1 trapèze	$17,5 \times \left(\frac{6,2 + 5,8}{2}\right)$	105 —	25 —	2625 —
<i>Propriété de D.</i>				
1 carré	8,2	67,24		
1 triangle	$9,3 \times \frac{8,2}{2}$	38,13		
Total			105,37	25 — 2634 25
Total de la valeur cadastrale fr.				12 225 75

C. Répartition des dépenses.

Pour une taxe cadastrale de fr. 12 225,75 les dépenses = fr. 489,03.	
Pour une taxe de fr. 1 les dépenses = fr. 489,03 : 12 225,75 = fr. 0,04	
	F. C.
A aura à payer $3554 \times \text{fr. } 0,04 =$	142 16
B » » » $3412,5 \times \text{fr. } 0,04 =$	136 50
C » » » $2625 \times \text{fr. } 0,04 =$	105 —
D » » » $2634,25 \times \text{fr. } 0,04 =$	105 37
Total fr. 489 03	

ARITHMÉTIQUE

Problème pour les maîtres.

Comment démontrer aux élèves du degré supérieur la formule du cubage des bois équarris :

$$\text{Volume} = \left(\frac{\text{Circ.}}{5}\right)^2 \times \text{Longueur}$$

(Recueil de Calcul écrit, page 172).

M. A. L.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

COLLÈGE ET GYMNASÉ SCIENTIFIQUE, LAUSANNE

Examens d'admission

Ces examens auront lieu les 27 et 28 mars dès 8 heures du matin. Inscriptions et renseignements au bureau de la direction jusqu'au 23 mars

ÉCOLES NORMALES

Admissions

La Direction recevra les inscriptions **jusqu'au 18 mars.**

Les examens auront lieu :

Pour la **III^{me} classe des filles**, lundi et mardi, 1 et 2 avril.

Pour la **IV^{me} classe des garçons**, mardi et mercredi 2 et 3 avril.

Pour les **cours spéciaux** (écoles enfantines et travaux à l'aiguille) mercredi et jeudi 3 et 4 avril.

Les examens commenceront chaque jour à 7 heures du matin.

Renseignements et programmes à la Direction.

Lausanne, le 20 janvier 19 2.

H. 30451 L

ÉCOLES NORMALES

Examens en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement primaire, pour l'enseignement dans les écoles enfantines et pour celui des travaux à l'aiguille.

1. Examen préliminaire du 25 au 30 mars.

2. Examen final du 21 au 30 mars.

3. Examen en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement dans les écoles enfantines et pour celui des travaux à l'aiguille, les 21, 22 et 23 mars.

Les aspirants et aspirantes **non élèves des Ecoles normales**, doivent s'adresser, par écrit, au Département de l'Instruction publique, 2^{me} service, **avant le 11 mars**, et joindre à leur demande un acte de naissance et un certificat d'études.

Demander règlement et horaire à la Direction.

Lausanne, le 20 janvier 1912.

H 30452 L

AVIS DE LA GÉRANCE

Le compte de chèques II. 125 pourra être encore utilisé jusqu'au 29 février pour le payement des abonnements à l'**Educateur**.

Le Gérant : J. Cordey.

Les Machines à coudre

SINGER

nouveau modèle

LES MACHINES A COUDRE SINGER
viennent de remporter une **NOUVELLE VICTOIRE**
en obtenant à l'Exposition universelle de
TURIN 1911
DEUX GRANDS PRIX
(LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES)

Aux Expositions universelles de

<i>PARIS</i>	<i>St-LOUIS</i>	<i>MILAN</i>	<i>BRUXELLES</i>
1878-1889-1900	E. U. A. 1904	1906	1910

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.
Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement

COMPAGNIE SINGER
Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :
Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre

Systemes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIENIQUE

Modèles
déposés

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

Jules RAPP successeur
GENÈVE

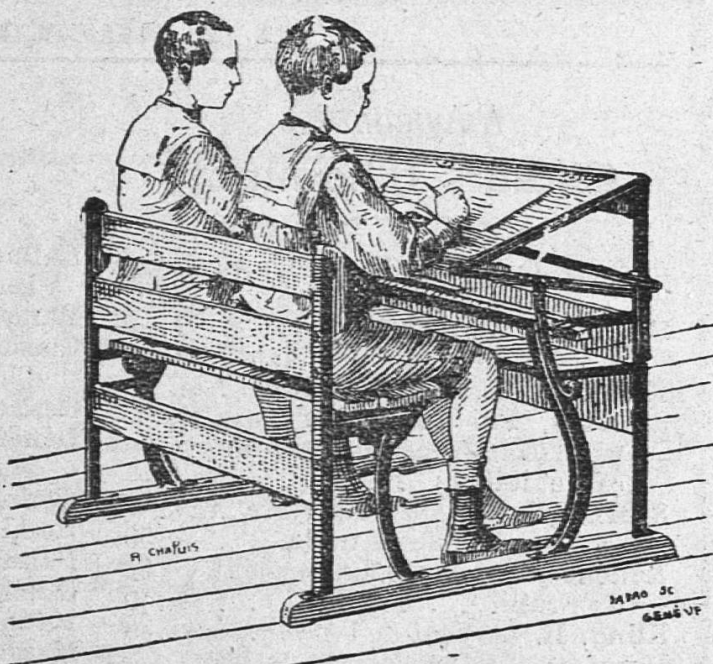
Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Recommandé par le Département
de l'Instruction publique.

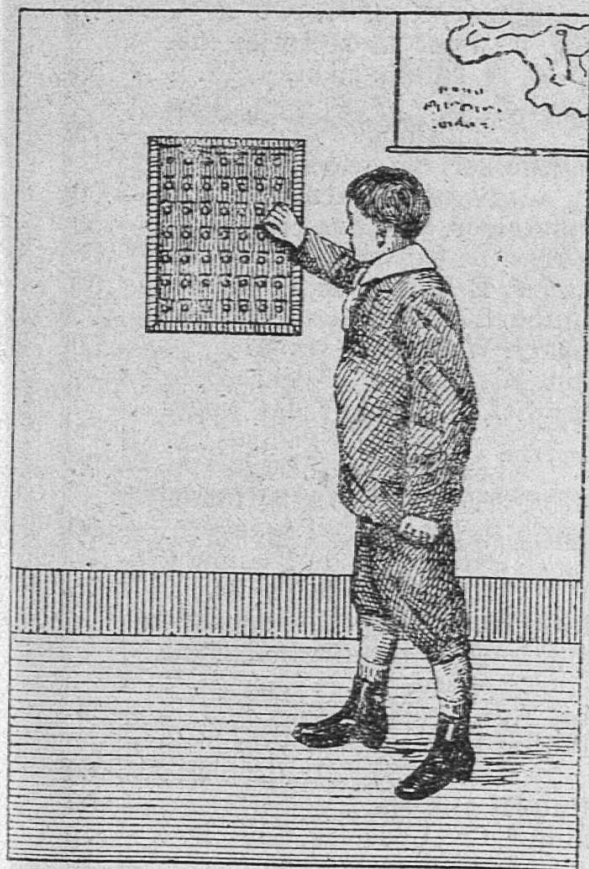
Attestations et prospectus
à disposition.



TABLES D'ÉCOLE

en fer forgé et bois verni à 35 fr. et 42 fr. 50 s'adaptant à toutes les
tailles, mouvement facile, sans bruit et sans danger pour les enfants.

FABRICATION DANS TOUTE LOCALITÉ



COFFRE-FORT-ÉPARGNE

« **FIX** » breveté.

Contenant 49 tire-lires métalliques
indépendantes.

Ce Coffre-fort-épargne est un petit meuble
en fer se fixant au mur, établi spécialement
pour faciliter et favoriser l'épargne scolaire et
complétant le matériel d'enseignement ; il se
ferme au moyen de deux clefs différentes dont
l'une est en mains du maître ou de la mai-
tresse et l'autre dans celles du directeur ou de
l'autorité scolaire.

Le coffre-fort-épargne « **FIX** » est un excel-
lent moyen d'éducation ; l'élève peut faire son
épargne en tout temps et économiser ainsi les
plus petites sommes dont il dispose. Il suppri-
me les inconvénients et la perte de temps occa-
sionnés par la cotisation à époque fixe remise
de la main à la main.

Location à l'année. — Vente.

Prospectus à disposition.

Société pour l'encouragement à l'épargne.
S.A. Lausanne et maison J. Rappa, Genève.

Demandez le Catalogue Général gratis et franco.

Editions FÖETISCH, Frères (S. A.)

à Lausanne

Nouveautés

Chœurs d'hommes

N° 241 Partition

de Faye-Jozin, Fr.	Le Retour au Pays.	1.50
Sturm, W.	Au mois de Mars . . .	1.—
»	Reine du printemps . .	1.—
Hämmerli, L.	Les Laboureurs . . .	— .75
d'Alésio, Fr.	Retour au Pays natal (solo de ténor, texte français et italien)	1.—
Sturm, W.	Remplis mon verre . . .	1.—
»	Feuille de trèfle . . .	— .50
Neuenschwander, S.	Le Serment du Grütli	— .50
Kling, H.	Le Vent de l'Alpe . . .	1.50
Doret, G.	J'ai vu des monts les sommets	50.—
Kling, H.	Sortie printanière . . .	1.—
Bischoff, J.	Dans les bois	50.—
Fischer, L.	Le monde est si beau . .	1.—
Harnisch, A.	L'Oraison dominic. . . .	— .50
Grunholzer, K.	Un soir au Chalet . . .	— .50
Pilet, W.	Chanson des Alpes . . .	— .50
»	Villanelle du Vanneur de blé	— .50
»	Sainte alliance des Peuples	— .50
»	A la mémoire de Davel . .	— .50
Plumhof, H.	Le Léman	— .75
»	Chant de Paix	— .75
»	Cri de Guerre	— .75
»	Extase	1.—
»	Chant de retour	— .75
»	Dans les bois	1.—
»	Ma Nacelle	1.—
»	Désir	— .50
»	Salut helvétique	— .50
»	La Brise du printemps	— .50
»	Là-bas, là-bas	— .50
»	Venise	— .50
»	Les Alpes	— .50
»	La Chapelle de la forêt	— .50
»	Où voles-tu	— .50
»	Le Credo des arbres . . .	1.—
North, Ch.	Amour du pays	— .50
»	C'est le printemps . . .	— .50
Grandjean, S.	Hymne (Noël)	— .50
»	Noël	— .50
»	Un présent de Noël . . .	— .50
North, Ch.	Je pense à toi	— .50
Kling, H.	Avril nouveau	1.25

Nouveautés

Chœurs mixtes

N° 172 Partition

Hahnemann, Paul.	Que Dieu te bénisse (der Herr segne dich).	1.—
Mangold.	Dans la forêt	— .50
Gläser, K. G.	Gloire au Seigneur	
	Chant de Noël	— .50
Grandjean, S.	Le Sapin de Noël	— .50
Dénéreaz, L.	Le Retour de l'Hirondelle	— .75
Klein, B.	Confiance	— .50
Homitius, G. A.	L'Agneau de Dieu	— .50
Palme, R.	Chant de Pâques	— .50
Gluck,	Pâques	— .50
Hauptmann, M.	Hymne	— .75
Masset,	Hymne de Pâques	1.—
Mendelssohn, Lauber,	Pâques	— .75
Sachs, L.	Le printemps vainqueur	1.—
De Faye-Jozin	Le retour au pays	1.25
»	Chanson du Vieux Moulin	1.25
Handel,	Alléluia!	1.—
Baader, W.,	Le Réveil	— .50
Bischoff, J.,	A la Montagne	— .50
Grunholzer, K.,	L'Orage	— .75
Otto, J.,	Pour la réception des catéchumènes	— .50
Plumhof, H.,	Nous voici, Dieu d'amour	— .75
Grunholzer, K.,	Réception des catéchumènes	— .50
Grunholzer, K.,	Consécration	— .50
Maurer,	La naissance du Sauveur	— .50
Lauber, E.,	Amis, déjà l'aurore . . .	— .50
Schubert, F.,	Hymne au Créateur . . .	— .75
Mozart, W. A.,	Ave verum	— .50
Pilet, W.,	Chant de Noël	1.—
Plumhof, H.,	Chœur des Anges (Chant de Pâques)	1.—
—	Les voix de Noël	— .75
—	Jésus sort de la tombe (Chant de Pâques)	— .50
—	Paraphrase du Psaume C . .	— .75
—	Paraphrase du Ps. 84 . . .	— .75
Kling, H.,	Chœur pr l'inauguration ou la restauration d'une église	1.—
Abt, F.,	La voix du soir	— .50
Klughardt, A.,	Charmes du printemps	— .50
Kling, H.,	En Mai	— .50
Palmer, Ch.,	Consolez, Consolez! . . .	— .75
Prétorius,	Chant de Noël	— .50
Senger, de H.,	Chanson des Jardiniers et des Jardinières	— .50

~~~~~ Envois à l'examen ~~~~~

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLVIII^{me} ANNÉE. — N° 9.



LAUSANNE — 2 mars 1912.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELIGIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Écoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.
Editeur responsable.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Dernaz** Ad., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois. Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat. Petit-Sacconnex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
Pesson, Augusta, Genève.
Métral, Marie, Genève.
MM. **Martin**, E., président de la Société Pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bourg.
Dubois, A., » Genève.

Jura Bernois.

MM. **Gylam**, inspecteur, Corgémont.
Duvolsin directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Bienne.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Moeckli, instituteur, Neuchâtel.
Sautelin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

MM. **Hoffmann**, F., inst., Neuchâtel.

Neuchâtel.

MM. **Latour**, L., inspecteur, Corcelles.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Rusillon, L., inst., Couvet.
Huguenin, V., inst., Locle.
Steiner, R., inst., Chaux-de-Fonds.

Vaud.

MM. **Magnenat**, J., instituteur, président de la Vaudoise. Renens.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Gailloz, H., inst., Yverdon.
Giddey, L., inst., Monthérod.
Lenoir, H., inst., Vevey.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Pache, A., inst., Moudon.
Panchaud, A., inst., St-Sulpice.
Petermann, J., inst., Lausanne.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Decoppet**, C., Conseiller d'Etat, Président d'honneur, Lausanne.
Briod, Ernest, instituteur, Président, Lausanne.
Porchet, Alexis, inspecteur, vice-président, Lausanne.

MM. **Savary**, Ernest, inspecteur, secrétaire, Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant, Lausanne.
Guex, François, directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

Guérison radicale
des Rhumes anciens et récents
toux, bronchites
par la
SOLUTION PAUTAUBERGE
Préviend la Tuberculose

Recommandée & prescrite par le corps médical.
Fr. 3.50 le flacon. — Toutes pharmacies.

Ue 10353

Institut de la Suisse romande **cherche** comme remplaçant pour quelques semaines

MAITRE INTERNE

Entrée de suite. — Offres avec références, salaire, etc. sous chiffre **Y21361 L** à **Haasenstein & Vogler, Lausanne.**

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}

POUR FORMER -
LE CARACTÈRE

Traduction du célèbre ouvrage allemand de

F. W. FÖRSTER

par C. THIRION et M. PARIS

1 fort vol. in-16 (483 pages) broché fr. 4.—

Au point de vue pédagogique, ce livre ne représente pas autre chose qu'un effort pour introduire la méthode « intuitive » dans la science trop négligée de l'éducation morale. L'auteur est d'avis que l'on s'appuie généralement trop exclusivement sur des abstractions ou sur des anecdotes purement édifiantes pour exercer une influence morale, au lieu de s'adresser aux expériences journalières de l'enfant, à ses facultés naturelles, à ses aspirations intimes.

Ce livre d'une très grande richesse de pensées et d'exemples sera d'un très précieux secours à tous les éducateurs.

Ausschreibung

einer Lehrstelle an der Kantonsschule Solothurn

Die vom Kantonsrat an der Solothurnischen Kantonsschule **neu errichtete Lehrstelle** eines Professors für **moderne Fremdsprachen, speziell für französische und italienische Sprache**, wird zur Besetzung ausgeschrieben.

Von den Bewerbern wird der Ausweis über akademische Bildung, wenn möglich der Besitz des Gymnasiallehrerdiploms oder der philosophischen Doktorwürde verlangt; ein **Philologe französischer Zunge** wird bevorzugt.

Die jährliche **Besoldung** beträgt Fr. 4000 nebst einer **Altersgehaltszulage** von Fr. 200, wenn der Gewählte mehr als 4 Jahre, von Fr. 400, wenn er mehr als 8 Jahre und von Fr. 600, wenn er mehr als 12 Jahre das Lehramt an der Solothurnischen Kantonsschule oder einer gleichwertigen Schulanstalt ausgeübt hat. Die wöchentliche Pflichtstundenzahl beträgt 25. **Mehrstunden werden besonders honoriert.**

Die Lehrstelle ist auf den **Beginn des Schuljahres 1912-1913** (24 April 1912) anzutreten.

Bewerber haben sich unter Einreichung eines *Curriculum vitae*, sowie ihrer Ausweise über wissenschaftliche Bildung und bisherige Lehrtätigkeit beim unterzeichneten Departement bis 5. März 1912 anzumelden.

SOLOTHURN, den 16. Februar 1912.

Für das Erziehungs-Departement :
Hans Kaufmann, Reg.-Rat.



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE**



Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8

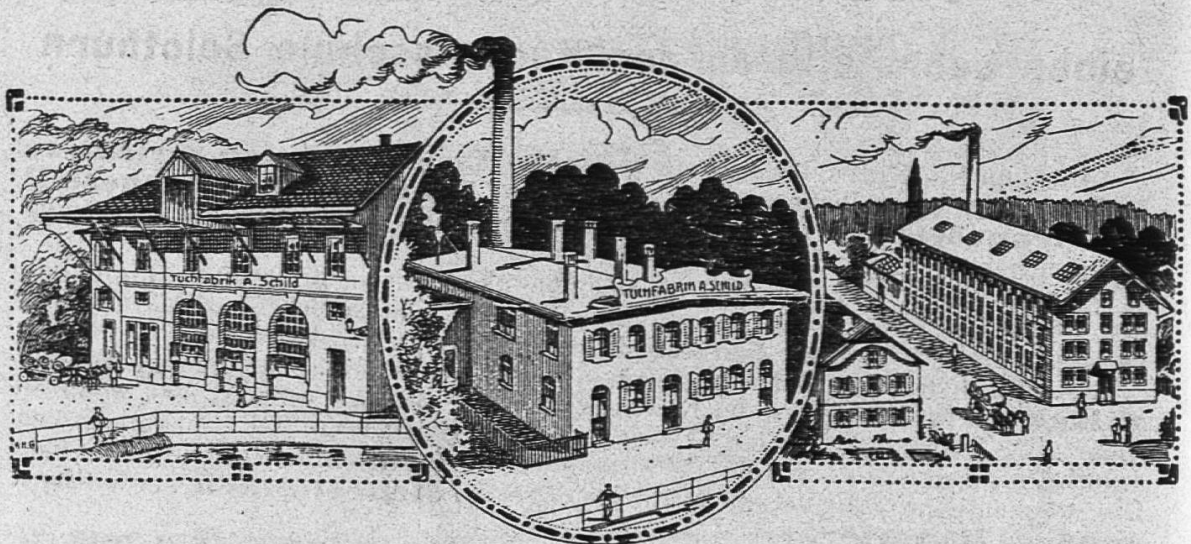
Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 40 jusqu'à fr. 100 ; **or** pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1^{er} titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

La Fabrique de draps A. SCHILD
BERNE



Environ 100 ouvriers -- Fondée en 1866 -- Installations modernes

manufacture les effets de laine tricotés ou tissés et fournit des étoffes solides pour hommes, dames et jeunes gens. Demandez tarifs et échantillons.

N. B. — La fabrique n'expédie que des draps manufacturés dans ses établissements. Elle possède des machines spéciales pour préparer les effets de laine.